

L'ÉCHO MUNICIPAL

Saint-Victor

Octobre 2010 Volume 3 - No. 10

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8 :00 à 16 :30 heure et vendredi de 8:00 à 12 :00 heure
Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hre , mercredi 13 à 15 hre et samedi 9 à 11 hre.

Pour cette réunion du mois d'octobre, voici un résumé des principaux sujets discutés. Tout d'abord, nous avons dû modifier notre règlement d'emprunt pour les travaux de réfection de la rue Commerciale. Le montant était de 3.5 millions selon l'estimé de notre ingénieur. Cependant, vu que les travaux sont presque terminés, nous pouvons déterminer le montant réel qui s'élèvera à 4.4 millions incluant les taxes. Votre première réaction sera de savoir ce qui s'est passé ? Les montants des soumissions ont été plus élevés que prévues, nous avons aussi eu des imprévus, tel que le tuyau d'aqueduc de la rue Doyon qui a dû être remplacé, la réfection des terrains privés a été plus dispendieuse, de même que des raccordements des descentes de dalles de toit qui étaient prévus au prix unitaire. Des ajouts aux contrats tels qu'une partie de trottoir, plus de chaîne de béton, réfection de la rue Notre-Dame et gros tuyau au coin du boulevard Duval, ainsi que d'autres petits extras qu'il serait trop long à énumérer. Il faut compter aussi un montant substantiel de 113 600 \$ en subvention qui s'est ajouté au contrat pour le tuyau d'égout pluvial à partir de la rue Doyon.

En résumé, ce montant de 4.4 millions sera diminué de la taxe fédérale, de la subvention globale de 3.1 millions ce qui nous laisserait à financer environ 1 million. Le règlement d'emprunt de 1.8 million pour les travaux de nouveaux réservoirs et des nouvelles rues réalisés en 1993 (20 ans) sera complètement payé en 2013, donc l'augmentation de taxes pour ce nouveau règlement d'emprunt sera annulée en même temps.

Lors de cette réunion, nous avons ouvert les soumissions pour l'achat de sel à déglacer pour l'hiver prochain. C'est la compagnie "Sifto" qui a obtenu le contrat au montant de 87.86 \$/ la tonne livraison incluse, plus taxes.

Au stade Des Bâisseurs, les luminaires ont été remplacés par des fluorescents et vous pourrez constater la grande différence de luminosité lors de votre prochaine visite. Comme déjà relaté au paravent, c'est avec la consultation "MIEUX CONSOMMER" que nous avons pu réaliser ce projet. Les compresseurs sont en marche depuis le 26 septembre et nous espérons avoir de la glace avant le 20 octobre. Le nouveau terrain de soccer sera formé et drainé cet automne pour être prêt à le semer au printemps. Quant au terrain de balle molle, il sera complété au printemps sur notre prochain budget. Nous demandons à un ou deux "ados" de ne pas circuler avec un VTT ou motocross sur ces terrains pour ne pas les endommager, Merci...Merci beaucoup de votre compréhension.

Concernant la route 108, nous avons résolu de demander au Ministère des Transport de refaire l'infrastructure à partir de Beauceville jusqu'au limite de la MRC Beauce Sartigan. Nous demanderons aussi aux divers intervenants dans ces dossiers tels que les MRC, les autres municipalités avoisinantes et les deux députés des comtés de Beauce d'appuyer notre demande. Je vous souhaite un bel automne avec de la neige seulement au mois de décembre.

Roland Giguère Maire.

Politique familiale

- Nous travaillons présentement à la réalisation du plan triennal couvrant la période de 2011 à 2013. Nous vous tiendrons au courant des développements à venir.
- Avec l'arrivée du mois d'octobre, nous pensons Halloween mais plus précisément circuit Pré-Halloween. Donc, réservez votre vendredi 22 octobre de 19h00 à 21h00. Cette fête familiale aura lieu à l'école. Nous vous accueillerons à l'entrée principale, c'est-à-dire à la porte 119. Il y aura du maquillage, de la musique d'ambiance et plusieurs épreuves à franchir... Nous t'attendons avec impatience !!

Marise Poulin, responsable des questions familiales



Caroline Pépin coordonnatrice des loisirs

Sondage Mieux Consommer d'Hydro Québec *****

Je tiens à remercier de tout coeur toutes les personnes qui ont rempli leur sondage d'Hydro Québec ainsi que tous les bénévoles...sans vous, nous n'aurions pu dépasser notre objectif. Une preuve que tous **ensemble** nous pouvons faire de grandes réalisations. Mille mercis! **Bénévoles durant la campagne:** Marc Bélanger, Roland Giguère, Xavier Bouhy, Simon Fortin, Simonne Fortin, Francine Gosselin, Micheline Veilleux, Julie Cloutier, Isabelle Cloutier, Estelle Groleau, Martine Groleau, Mario Tardif, Louise Veilleux, Estelle Lachance, Marie-Paule Houle, Réjean Cliche, Michèle Poulin et Fernande Jacques (**Merci à vous tous!**)

16 octobre : Conte d'Halloween et on décore nos citrouilles : à 9h00 à la Bibliothèque. Surprise pour tous ! Inscription : Nancy au 588-2018.

17 octobre: Rallye Automobile Desjardins: 10H00 à 13H30: Départ : Municipalité de 10h00 à 13h30.

18 octobre: Luc Lacoursière aura 100 ans! La Bibliothèque municipale porte son nom en l'honneur de ce grand homme. Kiosque sur sa vie à la Municipalité pour fêter ses 100 ans. Venez découvrir qui est Luc Lacoursière.

20 octobre : Bambinerie est de retour à la Bibliothèque à partir de 9h00 pour enfants de 0 à 5 ans et leurs parents.

25 octobre : Réunion spéciale pour personnes intéressées à se joindre à l'équipe d'organisation pour la venue de la « p'tite séduction » à 19h00 à la Municipalité.

Atelier de fabrication de sorcière d'Halloween : 10\$ tous compris. Si intéressé inscription avant le 17 octobre à Colette 588-6362 ou Lucie Hamel. Un atelier agréable pour tous les âges !

30 octobre : Circuit d'Halloween : Grandeur nature de 19h30 à 21h00 10 ans et plus 5\$ par personne. Si pluie remis au samedi 6 novembre.

31 octobre : Halloween heure de passage : 10h00 à 20h30. Les Pompiers seront aux feux de circulation de 13h00 à 16h00. Soyez prudent ! Merci aux Pompiers.

On ramasse vos livres usagés-propres à la Bibliothèque jusqu'au 30 octobre.

Concours à la Bibliothèque : Biblio Astronomique : Prix à gagner : 1 coupon par participation remis à chaque visite du 10 octobre au 13 novembre. Tirage le 14 novembre.

Journée scrapbooking : Samedi le 13 novembre : Bibliothèque Municipale. 20\$ par personne (matériel fourni) et vous pouvez apporter le vôtre aussi. Inscription Marie-Pierre : 588-8264 et Mélissa : 774-5464.

L'Halloween en toute sécurité!

Selon le dernier bilan routier de la S.A.A.Q, il y a eu 3 137 victimes chez les piétons en 2009. Parmi celles-ci, 300 étaient des jeunes de moins de 14 ans. La fête de l'Halloween représente une occasion privilégiée pour sensibiliser les enfants de votre entourage aux règles de circulation à pied :

- En tout temps, empruntez le trottoir ou, s'il n'y en a pas, marchez au bord de la chaussée, face aux véhicules pour bien les voir venir;
- Parcourez un seul côté de la rue à la fois et traversez les rues aux intersections;
- Portez un costume court aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes ou une lampe de poche afin d'éviter de trébucher et s'assurer d'être bien visible sur le réseau routier;

Comme parents, assurez-vous de connaître le trajet de votre enfant et son heure de retour. N'oubliez pas d'inspecter les bonbons et d'informer votre service de police local de toute anomalie! Pour plus d'informations visitez notre site WEB WWW.surete.qc.ca à la section conseils de sécurité.

En toute sécurité en VTT

Outils de travail pour les uns, véhicule de loisir pour les autres, le VTT aussi appelé « quad » connaît une popularité grandissante. En 2008, 28 personnes sont décédées des suites d'accident avec ce type de véhicule. Dans la majorité des cas, ces accidents auraient pu être évités !

Afin d'assurer votre protection, et éviter les accidents, des règles de sécurité sont prévues dans la *Loi sur les véhicules hors route*. En voici quelques-unes à suivre:

- **Le casque protecteur une obligation.** Dès qu'on monte sur un quad, même à vitesse réduite et sur votre propre terrain le port du casque protecteur et des lunettes si le casque n'est pas muni d'une visière sont obligatoires. Amende 100\$ La tête est fragile. Il faut la protéger.
- La loi fixe à **16 ans l'âge minimal** pour conduire un quad. De plus, il est obligatoire de suivre un cours de formation et être titulaire d'un certificat d'aptitude délivré par la fédération québécoise des clubs quads pour les conducteurs de 16-17 ans..Amende de 500\$ pour avoir laissé un enfant de moins de 16 ans conduire un quad. Il n'est généralement **pas permis de circuler sur un chemin public**, sauf exception et avant de circuler en quad sur un terrain privé, vous devez avoir l'autorisation du propriétaire. Amende 250\$.

En tout temps, usez de votre bon jugement pour profiter de ce loisir en toute sécurité.